

COMMUNE DE WEMMEL
Collège des Bourgmestre et Echevins
jeudi 23 octobre 2025

Liste des décisions

1. Procès-verbal du Collège des Bourgmestre et Echevins du 16/10/2025.

Le procès-verbal est approuvé.

2. Avis sur un recours concernant un permis d'environnement en vue du changement d'affectation du rez-de-chaussée.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins maintient son point de vue exposé dans le refus du 11/09/2025.

3. Demande d'un permis d'environnement en vue de la transformation et de l'extension d'une habitation unifamiliale - Refus.

La demande de permis d'environnement est refusée.

4. Demande d'un permis d'environnement en vue de la construction d'une habitation à trois façades - Permis conditionnel.

La demande de permis d'environnement est accordée sous conditions.

5. Division d'un bien - Chaussée de Bruxelles.

Le Collège n'émet aucune remarque.

6. Division d'un bien - Rue J. Bruyndonckx.

Le Collège n'émet aucune remarque.

7. Droit de préemption - 196236.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.

8. Attestation de conformité limitée dans le temps.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

9. Levée de l'interdiction d'habitation art. 135 de la nouvelle loi communale.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'arrêté du Bourgmestre du 20/10/2025 : levée de l'interdiction d'habitation art. 135 de la nouvelle loi communale.

10. Recours contre un enregistrement dans le registre des immeubles inoccupés.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins déclare le recours contre un enregistrement dans le registre des immeubles inoccupés recevable mais non fondé.

11. Arrêté du Bourgmestre : report en vue de la réalisation des travaux.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'arrêté du Bourgmestre du 16/10/2025 : report en vue de la réalisation des travaux.

12. Attestation de sécurité incendie de type B pour un établissement de catégorie 2.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'attestation de sécurité incendie de type B pour un établissement de catégorie 2.



13. Attestation de sécurité incendie de type A pour un établissement de catégorie 1.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'attestation de sécurité incendie de type A pour un établissement de catégorie 1.

14. Attestation de sécurité incendie de type B pour un établissement de catégorie 2.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'attestation de sécurité incendie de type B pour un établissement de catégorie 2.

15. Paiement d'un véhicule immatriculé AKE098 chez Steps.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve le paiement du véhicule immatriculé AKE098.

16. Ordonnance de police : adaptation de la politique de stationnement sur la chaussée de Merchtem : instauration du stationnement alterné dans l'intérêt de la sécurité routière.

Ce point a été ajourné.

17. Réclamation contre la taxe sur les secondes résidences - exercice d'imposition 2024 - article 160/1400/18626.

La réclamation contre la taxe sur les secondes résidences - exercice d'imposition 2024 est déclarée recevable mais non fondée.

18. Réclamation contre la taxe sur les secondes résidences - exercice d'imposition 2024 - article 160/1400/15491.

La réclamation contre la taxe sur les secondes résidences - exercice d'imposition 2024 est déclarée recevable mais non fondée.

19. Enrôlement de la taxe sur l'usage du domaine public - 3^e trimestre 2025 - juillet-août-septembre.

Le rôle de la taxe sur l'usage du domaine public - 3^e trimestre 2025 est établi et déclaré exécutoire.

20. Créances non fiscales - octroi de la formule exécutoire.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins déclare les contraintes pour créances non fiscales exécutoires.

21. Désignation d'un avocat dans le cadre de dossiers relatifs à la taxe sur les immeubles inoccupés et à la taxe sur les établissements économiques.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins désigne Maître Dirk De Greef, avocat auprès du cabinet Van Landuyt & Partners, afin de défendre les intérêts de la commune de Wemmel dans les dossiers relatifs à la taxe sur les établissements économiques et à la taxe sur les immeubles inoccupés.

22. Mandats : approbation.

Les mandats sont approuvés.

23. Désignation d'un membre du personnel.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord sur la désignation d'un nouveau membre du personnel - Services facilitaires.

24. Liste des candidatures retenues pour les épreuves de sélection.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide d'admettre les candidats disposant d'un dossier complet aux épreuves de sélection pour le poste d'assistant de bibliothèque (C1-C3).

25. Service du personnel.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la proposition de collaboration.



26. Permis d'abattage.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins délivre un permis d'abattage pour un bouleau.

27. Demande d'une dérogation aux normes sonores.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la demande.

28. Demande d'une dérogation aux normes sonores.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la demande.

29. Adhésion à la déclaration digitale des décès par le biais de la plateforme Elys.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de la signature de l'accord d'adhésion pour la déclaration digitale des décès par le biais de la plateforme Elys.

30. Radiation d'office : 2025/129.

Radiation d'office du registre de la population/du registre des étrangers.

31. Radiation d'office : 2025/130.

Radiation d'office du registre de la population/du registre des étrangers.

32. Radiation d'office : 2025/076.

Radiation d'office du registre de la population/du registre des étrangers.

33. Radiation d'office : 2025/131.

Radiation d'office du registre de la population/du registre des étrangers.

34. Lancement de la cellule patrimoniale supralocale Noordrand (accord de coopération intercommunal).

Ce point a été ajourné.

35. Prise en connaissance de l'arrêté du Bourgmestre concernant l'approbation de la dérogation au règlement sur les infrastructures accessibles au public pour le bâtiment Pure Filet (lieu de rencontre pour les jeunes) - Kaasmarkt 157 à Wemmel.

Prise en connaissance : Le bourgmestre approuve la dérogation au règlement sur les infrastructures accessibles au public pour le bâtiment 'Pure Filet'.

36. Illuminations de Noël 2025-2026.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve l'attribution du marché pour les illuminations de Noël pour 2025-2026.

